

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 19 juin 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 19 juin à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 13 juin 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. DOSE – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à M. VERGANCE M. DETHOU à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	M. JULIEN à MME HENRY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER à M. DOSE
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN – M. FALCETTA

N°05 – DB du 19/06/2018

Rapporteur : Monsieur le Président

Compte Administratif de l'exercice 2017
Budget Annexe Restauration

Au regard de la réglementation budgétaire, le Compte Administratif de l'année (N) doit être approuvé, avant le 1^{er} juillet de l'année (N+1), en conformité avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal.

Je vous propose donc d'examiner le Compte Administratif de l'exercice 2017 du Budget Annexe Restauration joint en annexe avec une présentation synthétique et résumée dans la balance générale ci-jointe.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission des Finances du 6 juin 2018
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Administratif du Budget Annexe Restauration de l'exercice 2017, conforme au Compte de Gestion du Trésorier Principal.

« Restauration » Compte Administratif 2017 Balance Générale		
En euros		
Fonctionnement	Prévus	Réalisés
Dépenses	3 833 700,92	3 444 925,96
<i>Déficit de fonctionnement N-1</i>		138 428,57
Recettes	3 833 700,92	2 153 956,97
Investissement		
Dépenses	103 239,00	65 235,20
<i>Déficit d'investissement N-1</i>		975,00
Recettes	103 239,00	325,00
Résultat global		
Déficit de fonctionnement		- 1 429 397,56
Déficit d'investissement		- 65 885,20

**Le Président a quitté la salle de
séance,
sous la Présidence du Doyen
d'Age**

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC